



Christophe OLIVIERI
Délégué Technique F.F.S.A.
Licence A 169602

Dijon, le 12 septembre 2024

A Monsieur le Directeur de Course

Monsieur,

Je vous informe, par la présente, que :

- les vérifications techniques sont effectuées dans le **Box n° 2 : Contrôle Technique**.
- la pression atmosphérique de référence retenue pour la vérification des voitures sera de : **969 mbar** pour la compétition de **Dijon** du 12/09 au 15/09 2024.
- la zone de vérification des hauteurs de caisse est la dalle située dans le **Box n°2 Contrôle Technique**. (rappel : les vérifications des hauteurs de caisse se font avec pneus slicks et pression 1,5 bar).
- Les balances de référence utilisées pour le contrôle du poids des voitures sont les **Intercomp**.
- L'essence officielle pour le championnat de France GT est l'essence ELF Core 50, dont la masse volumique est de 749 gr. à 15°C.

Christophe OLIVIERI

Monsieur le Président du Collège des Commissaires Sportifs		Monsieur le Directeur de Course	
Date de réception	12.09.2024	Date de réception	12/09/2024
Heure	17h10	Heure	16h15
Signature		Signature	